

Maghreb, France et Turquie : trois manières de gérer l'impact du vieillissement sur le système de retraite

Samia Benallah¹, Carole Bonnet², Claire El Moudden³ et Antoine Math⁴

L'objet de cette contribution est de comparer les mesures prises en matière de retraite qui affectent le niveau de générosité, au sein de pays confrontés à des structures démographiques différentes. Nous proposons une comparaison des systèmes de retraite des pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie), de la Turquie et de la France, tous gérés par répartition. Ces systèmes sont en effet par nature sensibles aux chocs démographiques, et particulièrement au vieillissement de la population auquel ces pays devront faire face dans un avenir plus ou moins proche.

Les systèmes de retraite notamment de la France et de la zone MENA sont souvent présentés comme des systèmes généreux (Robalino, 2000). La générosité est alors associée à la rentabilité : parce qu'il verse actuellement des prestations qui paraissent élevés comparées aux cotisations versées, les régimes sont qualifiés de généreux. Cette notion de générosité doit cependant être nuancée au regard notamment du poids de ces systèmes dans l'économie et des taux de couverture faibles, surtout dans des sociétés où les modèles familiaux sont en pleine mutation et où l'aide familiale risque de ne plus être le modèle standard pour les vieux jours.

Nous appréhendons ainsi la générosité du système de retraite à deux niveaux : la générosité interne qui se focalise sur les seuls assurés du système à travers une batterie d'indicateurs (niveau des retraites versées, âge de départ...) ; la générosité externe qui se fonde sur le taux de couverture et le poids des retraites dans l'économie

L'objectif de l'article est donc d'appréhender le concept de générosité de systèmes de retraite de type bismarckien existant dans des contextes démographiques et socio-économiques très différents. Après avoir présenté les systèmes de retraite, le concept de générosité est étudié sous deux aspects précédemment cités.

¹ Université PARIS-XIII, Centre d'Économie de Paris-Nord, et Centre d'Études de l'Emploi ; samia.benallah@mail.enpc.fr, Le DESCARTES I, 29 Promenade Michel SIMON, 93166 Noisy-le-Grand Cedex, FRANCE, tél. : +33 (0)1 45 92 69 63, fax : + 33 (0) 1 49 31 02 44.

² Institut National d'Études Démographiques ; carole.bonnet@ined.fr, 133, bd Davout, 75980 Paris Cedex 20, FRANCE ; tel : + 33 (0) 1 56 06 22 36, fax :

³ Université de Caen Basse-Normandie et Centre de Recherche en Économie et en Management, Faculté de Sciences Économiques et de Gestion, Campus 4, 14 rue Claude Bloch 14000 Caen, FRANCE, claire.elmoudden@unicaen.fr, tél. : + 33 (0) 2 31 56 54 23, fax : + 33 (0) 2 31 93 61 94

⁴ Institut de Recherches Économiques et Sociales ; antoine.math@ires-fr.org, Boulevard Mont d'Est, 93160 Noisy-le-Grand, FRANCE, tél. : + 33 (0) 1 48 15 19 28, fax : + 33 (0) 1 48 15 48 15.

Dans un premier temps, nous proposons un descriptif par pays des régimes existants selon les catégories professionnelles en mettant en avant plus particulièrement trois aspects : la séparation privé – public, l'existence de régime pour les non salariés et l'existence de régimes complémentaires. Nous mettrons également en perspective les structures démographiques dans lesquelles ces systèmes interviennent.

Dans un second temps, nous comparons les indicateurs de générosité interne entre pays. La générosité des systèmes de retraite va au delà des retraites versées aux retraités de droits directs. Si on ne s'intéresse qu'aux seuls assurés du système de retraite, la générosité interne peut s'apprécier par différents indicateurs : niveaux des retraites versées à la liquidation, maintien des droits à la retraite (revalorisation), âge de départ en retraite, rapport entre cotisations payées et prestations versées, capacité du système à lutter contre la pauvreté des retraités par l'existence de minima...

Dans un troisième temps, nous comparons le niveau de générosité externe des différents pays. Nous partons de l'acception de la générosité externe suivante : un régime généreux est un régime qui concerne une large part de la population de retraités et active. Les indicateurs de base sont les taux de couverture et le poids des retraites dans l'économie. De plus, le trait marquant de la situation des personnes âgées dans beaucoup des pays en développement tient à leur pauvreté. Les régimes d'assurance vieillesse, limités au secteur public et à une partie du secteur privé formel, remplacent pour partie le revenu des classes les plus aisées. Ils paraissent certes généreux en interne mais on ne peut parler dans l'absolu de générosité de régime de retraite si la pauvreté des personnes âgées reste élevée. Le débat porte aussi sur une extension de la générosité avec la création ou l'extension de pensions non contributives universelles pour réduire significativement la pauvreté des personnes âgées. Nous appréhendons le concept de « générosité externe » en développant des indicateurs relatifs au taux de pauvreté des personnes âgées et aux mesures de lutte contre la pauvreté qui s'adressent aux personnes âgées en dehors des régimes de retraite.

Dans une dernière partie, nous mettons en lien les évolutions démographiques des différents pays et celles des indicateurs de générosité à la fois interne et externe.